

Communiqué de presse 30 Octobre 2026

Le tour de passe-passe des petits colis internationaux

Comment ils contournent les taxes aux frontières françaises et européennes.

À coup de propagande médiatique, le Gouvernement essaie de faire croire que la taxe douanière sur les « petits paquets internationaux » dits « PPI » - *moins de 2 kg de marchandise* - aurait produit ses effets... et notamment le retour de la consommation locale. Mise en place le 1^{er} mars 2026, cette taxe a été remplacée par celle de l'Union Européenne le 1^{er} juillet. Elle visait particulièrement les paquets des plateformes asiatiques (telles Shein, Temu ou AliExpress) : 2 euros par article pour les biens de moins de 150 euros de valeur arrivant hors Union Européenne. Au final, les Douanes ont évalué son rendement à 2,3 millions par mois, soit à peine plus de 9 millions au total sur la période.

À défaut des résultats financiers escomptés - *400 à 500 millions d'euros annuels attendus dans la loi de finances 2026, soit 133 millions sur la période de 4 mois* - le Gouvernement se raccroche à des bienfaits inattendus totalement absurdes. Il invoquerait un report de la consommation « *sur des commerces physiques, dans les centres-villes par exemple, dans les grandes surfaces ou sur des produits européens* », que le Ministère des Comptes Publics n'aurait pas chiffré.

Dans les faits, il n'en est rien ! Cette analyse tronquée ne s'appuie que sur la baisse importante de la TVA récoltée. Or, les grands opérateurs de la logistique du colis se sont réorganisés en très peu de temps. Ils ont contourné en toute légalité les taxes nationales et internationales et diminué drastiquement leur coût de TVA. Les flux logistiques, notamment asiatiques, n'entrent plus directement en France : ils marquent un ou plusieurs arrêts dans d'autres Etats européens ou à ses frontières.

Au global, les volumes de colis internationaux n'ont que très peu diminué, en grande partie à cause de la diminution du pouvoir d'achat des ménages. Depuis le mois de mai, la baisse de la consommation s'accélère chaque mois. Le patronat du commerce, qui espérerait un retour de la consommation locale à la faveur de ces déclarations gouvernementales incantatoires, va très vite déchanter.

Par ses décisions inconséquentes, uniquement guidées par le profit, le Gouvernement n'a fait que priver les comptes de l'Etat et ses services, notamment douaniers, d'une grande ressource. Encore une fois, c'est au bénéfice du patronat, contre l'intérêt de tous.

Plutôt que de faire croire à une réalité déformée, la CGT FAPT appelle l'ensemble des salarié.es de son champ professionnel à se mobiliser le 5 novembre avec la jeunesse, les lycéen.nes et étudiant.es. L'objectif : obtenir des augmentations de salaires conséquentes, seules à même de répondre aux besoins de toutes et tous !

